

Annexe

Programme d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques de terminale générale

Sommaire

Préambule

L'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

Capacités et méthodes travaillées

Classe terminale : « Analyser les grands enjeux du monde contemporain »

Thème 1 – De nouveaux espaces de conquête

Thème 2 – Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution

Thème 3 – Histoire et mémoires

Thème 4 – Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques

Thème 5 – L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire

Thème 6 – L'enjeu de la connaissance

Préambule

L'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

L'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques donne aux élèves des clés de compréhension du monde passé et contemporain sur le plan des relations sociales, politiques, économiques et culturelles. En adoptant de façon convergente des approches historiques et géographiques sur les situations, les événements et les contextes qu'il soumet à l'étude, il constitue à la fois une ouverture sur des objets peu explorés dans la scolarité des élèves et un approfondissement de l'enseignement commun d'histoire-géographie de première et terminale.

L'enseignement propose en outre un traitement politique, aux échelles nationale et internationale, de grandes questions à dimension historique. À ce titre, il s'articule, de manière souple et cohérente, avec le programme de spécialité de sciences économiques et sociales. L'examen de questions politiques, lié à leur observation sur un territoire, l'intérêt accordé aux relations internationales, l'étude de l'histoire et des caractéristiques d'institutions supranationales telles que l'Union européenne ou l'ONU, confèrent à la géopolitique une place centrale dans ce programme.

• Une spécialité pluridisciplinaire

L'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques développe une approche pluridisciplinaire qui, pour analyser et élucider la complexité du monde, mobilise plusieurs points de vue, des concepts et des méthodes variés.

Cette spécialité permet aux lycéens de mieux maîtriser les spécificités des approches disciplinaires et de mesurer, à l'occasion du traitement d'un thème, leur féconde complémentarité.

- **L'histoire** saisit chaque question dans son épaisseur temporelle. Le recours à la longue durée, la mise en perspective d'événements et de contextes appartenant à différentes périodes rendent attentif aux continuités et aux ruptures, aux écarts et aux similitudes. L'histoire éclaire et contextualise le rôle des acteurs.
- **La géographie** permet ici d'identifier et de comprendre les logiques d'organisation de l'espace ainsi que l'influence des acteurs sur les territoires. Par la pratique continue du changement d'échelle, par la réalisation et l'analyse de cartes, par l'intérêt porté aux territoires proches ou éloignés, elle autorise les comparaisons et la réflexion critique.
- **La science politique** étudie les phénomènes dans leur spécificité politique. Elle est ici abordée à partir de ses principaux domaines : l'étude des relations internationales, des concepts, des régimes et des acteurs politiques (dont les organisations internationales) dans une démarche comparative.
- **La géopolitique** envisage les rivalités et les enjeux de pouvoir sur des territoires considérés dans leur profondeur historique, ainsi que les représentations qui les accompagnent.

L'enseignement est assuré par les professeurs d'histoire et géographie avec l'appui, le cas échéant, des professeurs de sciences économiques et sociales.

• Une spécialité déployée sur le cycle terminal

L'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques prend en compte les acquis du tronc commun, particulièrement en histoire-géographie et en sciences économiques et sociales (en seconde). L'approche thématique retenue permet

d'approfondir des objets fondamentaux à la croisée des trois disciplines et de discerner les enjeux sociaux, politiques, économiques, culturels, diplomatiques et stratégiques pour lesquels l'étude du passé et de territoires donnés permettent de mieux comprendre le présent.

Pour tenir compte de la progressivité, **l'année de première** est principalement consacrée à l'acquisition des notions centrales de chacune des disciplines représentées pour l'étude d'objets communs.

En classe terminale, l'enseignement de spécialité concerne les élèves ayant confirmé ce choix parmi les trois spécialités suivies en classe de première. Les notions étudiées en première sont approfondies pour aborder des questions plus complexes aux enjeux multiples, afin d'affiner les capacités d'analyse et la maîtrise des savoirs et des compétences nécessaires à la réussite dans l'enseignement supérieur.

Chaque thème, axe, objet de travail conclusif, comme chaque jalon peut servir de support au projet présenté lors du grand oral.

• Organisation du programme

Chaque année, l'enseignement porte sur des thèmes choisis de manière à permettre aux élèves :

- d'appréhender une question essentielle du monde actuel ;
- de prendre du recul pour étudier un même objet dans différents contextes et selon des approches variées ;
- d'approfondir les analyses ;
- de développer leur travail personnel en s'engageant dans des projets ;
- d'affirmer et de conforter le choix de leur poursuite d'études.

Chaque thème a un triple objectif comme en témoigne sa structure :

- d'abord de dégager les enjeux du thème par l'observation critique d'une situation actuelle, une réflexion sur la définition ou une mise en perspective historique en introduction ;
- ensuite d'étudier le thème selon deux axes qui en précisent l'approche puis l'élargissent, dans le temps et dans l'espace, dans sa spécificité politique et dans ses enjeux géopolitiques ; ces deux axes font l'objet d'une problématisation au carrefour des champs disciplinaires ;
- enfin d'appliquer, sur un objet de travail conclusif portant sur une situation ou aire géographique contemporaine, les connaissances et les méthodes acquises antérieurement.

Des jalons sont définis pour la mise en œuvre des composantes du thème. Il s'agit d'exemples qui, problématisés, permettent de circonscrire le traitement du thème. Les jalons peuvent être traités de diverses manières, notamment par une présentation conduite par le professeur comme par des exposés et/ou des dossiers individuels ou collectifs à l'initiative des élèves, le tout s'appuyant sur des documents que les élèves peuvent étudier individuellement ou en groupe. Le professeur apprécie le degré d'approfondissement de l'étude de chaque jalon.

• Mise en œuvre du programme

Les professeurs choisissent l'ordre des thèmes et, au sein de ceux-ci, l'ordre d'étude des deux axes. Parvenus au terme de l'étude de chaque thème, les élèves doivent en maîtriser les principales idées et en comprendre les grandes articulations.

L'enseignement donne aux élèves l'opportunité de réaliser des fiches de lectures sur des ouvrages relatifs aux thèmes étudiés et d'élaborer des projets qui les invitent à se documenter et à développer leurs capacités d'expression, écrite et orale.

- **Une spécialité qui prépare à la réussite dans un grand nombre de cursus**

L'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques prépare les élèves à la poursuite d'études dans de nombreux cursus : à l'université (histoire, géographie, science politique, droit...), en classes préparatoires aux grandes écoles, en écoles de journalisme, en instituts d'études politiques, en écoles de commerce et de management... Grâce à cet enseignement, l'élève développe en effet les compétences utiles à la réussite des études dans le supérieur : autonomie, capacité de réflexion et d'analyse, qualité de l'expression écrite ou orale, curiosité intellectuelle...

Capacités et méthodes travaillées

Outre les compétences et méthodes travaillées dans l'enseignement commun d'histoire-géographie, l'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques est l'occasion de mettre l'accent sur quelques capacités et méthodes particulièrement utiles.

- **Analyser, interroger, adopter une démarche réflexive** : outre l'acquisition de connaissances, l'enseignement développe les capacités d'analyse et de réflexion en confrontant les points de vue, les approches... En classe de première, les élèves s'engagent dans cette démarche en posant des questions, en mettant en évidence les spécificités des démarches suivies. En classe terminale, les élèves sont invités à exposer en pleine autonomie ces éléments.
- **Se documenter** : l'acquisition de cette compétence est fondamentale pour la réussite dans le supérieur. En classe de première, le travail de documentation est guidé par le(s) professeur(s) de la spécialité et le professeur documentaliste, qui accompagnent méthodiquement l'élève dans sa recherche de sources ou d'information, y compris sur internet. Les principes de la rédaction d'une fiche de lecture peuvent être abordés. En classe terminale, une place plus grande est donnée à la documentation autonome des élèves.
- **Travailler de manière autonome** : la spécialité demande une part plus grande de travail individuel afin de préparer à la poursuite des études où les élèves, devenus étudiants, sont moins encadrés.
- **S'exprimer à l'oral** : tout en consolidant l'expression écrite, l'enseignement de spécialité est un moment privilégié pour développer une expression orale construite et argumentée. La prise de parole en cours est encouragée, tout comme les exposés individuels et collectifs. En classe de première, il convient de s'assurer d'une prise de parole régulière, structurée et pertinente. En classe terminale, les élèves sont encouragés à prendre la parole pendant une durée plus longue, afin de se préparer à l'épreuve orale en terminale.

Classe terminale : « Analyser les grands enjeux du monde contemporain »

À partir des grilles de lecture élaborées en classe de première, il s'agit d'analyser certains des enjeux majeurs du monde contemporain, en vue de permettre aux élèves d'en appréhender la complexité et de les aborder avec un recul critique. L'objectif est de donner aux lycéens, qui vont poursuivre des études notamment en sciences humaines et sociales dans les écoles de journalisme, dans les instituts d'études politiques ou encore dans les écoles de commerce et de management, une perception claire de ces enjeux, ainsi que des concepts et notions qui seront mobilisés dans l'enseignement supérieur. C'est aussi l'occasion d'approfondir les méthodes et de renforcer les capacités nécessaires à leur réussite dans la suite de leurs études.

Thème 1 – De nouveaux espaces de conquête (26-28 heures)

L'étude de ce thème a un double objectif : identifier, au-delà des territoires terrestres, les possibilités d'affirmation et de développement des États liées à la conquête de l'espace et de l'océan ; comprendre les défis et rivalités qui en découlent avec l'entrée en jeu de nouveaux acteurs, notamment les entreprises privées.

Les deux axes sont abordés sous l'angle géopolitique :

- Le premier met en avant les rivalités entre États, en donnant une large place aux enjeux militaires, à la fois dans l'étude de la course à l'espace depuis les années 1950 et dans celle de la dissuasion nucléaire et des forces de projection maritime.
- Le second s'intéresse, à travers les exemples de la station spatiale internationale et de la gestion internationale des mers et des océans, aux négociations diplomatiques qui permettent d'encadrer les rivalités interétatiques ainsi qu'aux coopérations internationales rendues nécessaires par des intérêts communs.

Introduction : Océan et espace : quelles spécificités ? - Une connaissance et une maîtrise en constante évolution. - Les dernières frontières ?	
Axe 1 Conquêtes, affirmations de puissance et rivalités.	Jalons - Les enjeux géopolitiques d'une conquête : la course à l'espace des années 1950 à l'arrivée de nouveaux acteurs (Chine, Inde, entreprises privées...). - Affirmer sa puissance à partir des mers et des océans : la dissuasion nucléaire et les forces de projection maritimes.
Axe 2 Enjeux diplomatiques et coopérations.	Jalons - Coopérer pour développer la recherche : la station spatiale internationale. - Rivalités et coopérations dans le partage, l'exploitation et la préservation des ressources des mers et des océans : de la création des zones économiques exclusives (Convention de Montego Bay) à la gestion commune de la biodiversité (conférence intergouvernementale sur la biodiversité marine, BBNJ : <i>Biological diversity beyond national jurisdiction</i>).
Objet de travail conclusif La Chine : à la conquête de l'espace, des mers et des océans.	Jalons - Une volonté politique d'affirmation (discours, investissements, appropriations...). - Des enjeux économiques et géopolitiques considérables pour la Chine et le reste du monde.

Thème 2 – Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution (26-28 heures)

L'étude de ce thème a un double objectif : comprendre les logiques des affrontements armés ; étudier les modalités de construction de la paix.

- Le premier axe s'appuie sur la définition classique de la guerre par Clausewitz pour aborder, à travers l'étude du terrorisme, le cas de conflits qui n'entrent pas dans le schéma « classique » des guerres entre États.
- Le second axe permet de comprendre, à travers les exemples des traités de Westphalie et des actions de l'ONU, la complexité de la construction de la paix et ses enjeux diplomatiques.

Introduction : Formes de conflits et tentatives de paix dans le monde actuel. - Panorama des conflits armés actuels. - Essai d'une typologie : nature des conflits, acteurs et modes de résolution.	
Axe 1 La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux.	Jalons - La guerre, « continuation de la politique par d'autres moyens » (Clausewitz) : de la guerre de 7 ans aux guerres napoléoniennes. - Le modèle de Clausewitz à l'épreuve des « guerres irrégulières » : d'Al Qaïda à Daech.
Axe 2 Le défi de la construction de la paix.	Jalons - Faire la paix par les traités : les traités de Westphalie (1648). - Faire la paix par la sécurité collective : les actions de l'ONU sous les mandats de Kofi Annan (1997-2006).
Objet de travail conclusif Le Moyen-Orient : conflits régionaux et tentatives de paix impliquant des acteurs internationaux (étatiques et non étatiques).	Jalons - Du conflit israélo-arabe au conflit israélo-palestinien : les tentatives de résolution, de la création de l'État d'Israël à nos jours. - Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements : d'une guerre interétatique à un conflit asymétrique.

Thème 3 – Histoire et mémoires (26-28 heures)

L'étude de ce thème a un double objectif. Le premier est de montrer comment les conflits et leur histoire s'inscrivent dans les mémoires des populations ; le second est d'étudier quel rôle jouent la connaissance historique et la justice dans la manière dont les sociétés et les États se reconstruisent après des conflits majeurs.

- Le premier axe explore la manière dont histoire et mémoires s'articulent, à travers l'exemple des responsabilités des États dans le déclenchement de la Première Guerre mondiale et celui des mémoires de la guerre d'Algérie.
- Le second axe s'intéresse à la manière dont la justice se saisit des génocides et crimes de masse aux échelles locale, nationale et internationale.

Introduction : Histoire et mémoire, histoire et justice. - La différence entre histoire et mémoire. - Les notions de crime contre l'humanité et de génocide, et le contexte de leur élaboration.	
Axe 1 Histoire et mémoires des conflits.	Jalons - Un débat historique et ses implications politiques : les causes de la Première Guerre mondiale. - Mémoires et histoire d'un conflit : la guerre d'Algérie.
Axe 2 Histoire, mémoire et justice.	Jalons - La justice à l'échelle locale : les tribunaux <i>gacaca</i> face au génocide des Tutsis. - La construction d'une justice pénale internationale face aux crimes de masse : le tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY).
Objet de travail conclusif L'histoire et les mémoires du génocide des Juifs et des Tsiganes.	Jalons - Lieux de mémoire du génocide des Juifs et des Tsiganes. - Juger les crimes nazis après Nuremberg. - Le génocide dans la littérature et le cinéma.

Thème 4 – Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques (26-28 heures)

Ce thème a un double objectif : connaître ce que recouvre aujourd'hui la notion de patrimoine, matériel et immatériel, dans ses dimensions historiques et géographiques, et comprendre les enjeux géopolitiques qui lui sont associés.

Les deux axes visent à :

- faire saisir aux élèves l'importance de la dimension politique associée au patrimoine et les conflits qui peuvent lui être associés ;
- leur montrer comment la valorisation et la protection du patrimoine peuvent être des vecteurs de développement mais aussi des sources de tensions et de concurrences.

Introduction : - La construction et l'élargissement de la notion de patrimoine : de la transmission entre individus à l'héritage au profit de l'humanité. - Le « patrimoine mondial » de l'Unesco : une construction des États et de la communauté internationale, de plus en plus diversifiée mais spatialement concentrée.	
Axe 1 Usages sociaux et politiques du patrimoine	Jalons - Réaménager la mémoire. Les usages de Versailles de l'empire à nos jours. - Conflits de patrimoine. Les frises du Parthénon depuis le XIXe siècle.
Axe 2 Patrimoine, la préservation entre tensions et concurrences	Jalons - Urbanisation, développement économique et préservation du patrimoine. Paris entre protection et nouvel urbanisme... - La destruction, la protection et la restauration du patrimoine, enjeu géopolitique. La question patrimoniale au Mali. - Le tourisme culturel, entre valorisation et protection. Venise, entre valorisation touristique et protection du patrimoine.
Objet de travail conclusif La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection.	Jalons - La gestion du patrimoine français : évolutions d'une politique publique. - La patrimonialisation, entre héritage culturel et reconversion. Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. - Le patrimoine, facteur de rayonnement culturel de la France dans le monde et objet d'action diplomatique (un exemple du patrimoine immatériel : le repas gastronomique des Français).

Thème 5 – L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire (26-28 heures)

L'étude de ce thème a un double objectif : analyser l'évolution des rapports entre les sociétés et leurs milieux, et notamment les changements environnementaux non désirés qu'ils induisent ; en comprendre les enjeux géopolitiques.

- Le premier axe étudie la complexité des interactions entre les sociétés et leurs milieux, entre exploitation et protection, à travers l'étude de la forêt française depuis Colbert et l'examen de deux moments clefs du rôle de l'humanité dans l'évolution des milieux.
- Le second axe concerne l'évolution du climat, son impact sur les sociétés, et la manière dont la question climatique met en jeu la coopération internationale.

Introduction : Qu'est-ce que l'environnement ? - Définitions, représentations, évolutions de la notion d'environnement : une construction historique, sociale et politique. - Un regard sur l'histoire de l'environnement.	
Axe 1 Exploiter, préserver et protéger.	Jalons - Exploiter et protéger une ressource « naturelle » : la forêt française depuis Colbert. - Le rôle des individus et des sociétés dans l'évolution des milieux : « révolution néolithique » et « révolution industrielle », deux ruptures ?
Axe 2 Le changement climatique : approches historique et géopolitique.	Jalons - Les fluctuations climatiques et leurs effets : l'évolution du climat en Europe du Moyen Âge au XIXe siècle. - Le climat, enjeu des relations internationales : les accords internationaux (Sommet de la Terre, COP...)
Objet de travail conclusif Les États-Unis et la question environnementale : tensions et contrastes.	Jalons - L'environnement aux États-Unis : entre protection de la nature, exploitation des ressources et transformation des milieux depuis le XIXe siècle ; les rôles respectifs de l'État fédéral et des États fédérés. - Les États-Unis et l'environnement à l'échelle internationale (État, firmes transnationales, ONG...).

Thème 6 – L'enjeu de la connaissance (26-28 heures)

Ce thème a un double objectif : mettre en avant les conditions nationales et internationales de la construction de la connaissance, en particulier de la connaissance scientifique, et expliquer la manière dont les États favorisent ou contrôlent, entre coopérations et conflits, la production ou la diffusion de celle-ci.

- Le premier axe souligne l'importance de l'alphabétisation des sociétés pour accroître le nombre de personnes susceptibles de produire, de recevoir et de diffuser de la connaissance, et examine le fonctionnement d'une communauté savante à partir de l'exemple des recherches sur la radioactivité au XX^e siècle.
- Le second axe montre comment des États se sont saisis de l'enjeu de la connaissance dans leurs affrontements, comme lors de la guerre froide ou dans leur souci de favoriser leur développement économique, restreignant ou favorisant la circulation des connaissances scientifiques et technologiques.

Introduction :

- La notion de « société de la connaissance » (Peter Drucker, 1969), portée et débats.
- La notion de communauté savante, communauté scientifique en histoire des sciences.
- Les acteurs et les modalités de la circulation de la connaissance.

Axe 1 Produire et diffuser des connaissances	Jalons - Donner accès à la connaissance : grandes étapes de l'alphabétisation des femmes du XV^e siècle à nos jours dans le monde. - Produire de la connaissance scientifique : recherche et échanges des hommes et des femmes de science sur la question de la radioactivité de 1896 aux années 1950.
Axe 2 La connaissance, enjeu politique et géopolitique	Jalons - Le renseignement au service des États : les services secrets soviétiques et américains durant la guerre froide. - Circulation et formation des étudiants, transferts de technologie et puissance économique : l'exemple de l'Inde.
Objet de travail conclusif Le cyberspace : conflictualité et coopération entre les acteurs.	Jalons - Le cyberspace, entre réseaux et territoires (infrastructures, acteurs, liberté ou contrôle des données...) - Cyberdéfense, entre coopération européenne et souveraineté nationale : le cas français.